

**L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH BANK réservé aux membres du personnel par émission de 1 612 903 nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 15 Novembre 2022 sous la référence VI/EM/037/2022, le prospectus relatif à l'augmentation de capital social réservée aux membres du personnel de CIH BANK et de ses filiales concernées par émission de 1 612 903 nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération ;
- Le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022 enregistré par l'AMMC en date du 26 Octobre 2022 sous la référence EN/EM/031/2022.

Le prospectus visé par l'AMMC est disponible à tout moment :

- Au siège social de CIH BANK : 187, avenue Hassan II, Casablanca et sur son site Web.

- Sur le site de la bourse de Casablanca [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)

- Sur le site de l'AMMC [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

Des résumés du prospectus en langues Arabe et Anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de CIH BANK.